Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Tapage nocturne

Par Alejandro

Bonjour

j'ai organisé une petite fête avec mon colocataire vendredi soir , vers 3h du matin la police national est arrivé au balcon en demandant ma pièce d'identité suite à des plaintes du voisinage , ne la trouvant pas sur le moment, ils se sont un peu énervé , d'autant plus que certains invités n'étaient pas très correct , en fin de compte après avoir été cherché mon permis dans ma voiture, ils ont pris en photo mon permis + la boite au lettre. je voulais savoir de combien se portait l'amende ? ils m'ont parlé de 100 à 150 euros. Bien évidemment ils n'ont pas eu à repasser , tout le monde dehors.

Cordialement

Par ESP

Bonsoir
Si uniquement le tapage nocturne est reconnu, voici:
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612#:~:text=Une%20amende%20forfaitaire%20peut%20alors,au-del%C3%A0%20de%20ce%20d%C3%A9lai]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612#:~:text=Une%20amende%20forfaitaire%20peut%20alors,au-del%C3%A0%20de%20ce%20d%C3%A9lai[/url]